

Layrac : Innovi mise sur l'avenir et son ancrage local



Alexandra Fregonese est PDG d'Innovi depuis 1995. Elle entend aller plus loin, en Lot-et-garonne. Photo Christian Prelheur.

Société, Layrac, Lot-et-Garonne

Publié le 14/03/2022 à 05:06

l'essentiel 2022 est une année charnière pour l'entreprise. Elle ajoute 6000 m², un centre d'études et voit encore plus loin. L'investissement est lourd, cinq millions d'€.

C'est une médaille adressée par le monde économique, et c'est la marque d'une PME dont la vie est souvent rythmée par les bonnes nouvelles. Innovi à Layrac est classée parmi les 500 "surdoués de la croissance" en 2020 en France (14^e rang). Le chiffre d'affaires est passé de 1,70 M€ en 2017 à 12 M€ en 2022 "et ce n'est pas conjoncturel" sourit Alexandra Frégonese.

La PDG de l'entreprise de 25 salariés, membre du groupe Anjac Health and Beauty depuis 2018, présentait à ses partenaires publics et privés son plan de bataille pour

2022. Innovi, c'est la recherche par abduction (*) dans quatre directions clés : la nutrition des plantes, les compléments alimentaires et l'alimentation, l'hygiène beauté, les matériaux biosourcés.

6 000 m², et 5 M€

Pour développer encore son panel d'activités, Innovi se lance dans un programme d'investissements à hauteur de cinq millions d'€. Après les 2 000 m² d'extension, la direction entend ajouter 6 000 m² supplémentaires, dont un innovant centre de recherches pré-clinique sur la maladie d'Alzheimer. Les effectifs de techniciens et de chercheurs doivent passer du simple au double avec ce programme d'investissements en moyens humains et matériels. Les lignes de conditionnement passent de 4 à 16.

Ce "business plan" est un nouveau virage pour l'entreprise installée à Layrac et qui entend ne pas quitter le département. En marge de la présentation détaillée de ses activités, Alexandra Frégonese ne cache pas que le succès a placé Innovi dans la lumière, et qu'un tapis rouge a été déroulé sous ses pieds pour un déménagement et une délocalisation.

"Ce n'est pas négociable, ce n'est pas envisagé ni envisageable ; Pas question de quitter le département, résume la PDG d'Innovi, tout en admettant qu'une fois 2022 passée, "il n'existe pas de possibilité foncière supplémentaire à Layrac. "L'exercice est compliqué à cause des limites imposées par le foncier. Cela ne veut donc pas dire que nous ne partirons pas ailleurs en Lot-et-Garonne pour mener notre développement [...] Nous restons toutefois fidèles à Layrac et nous faisons le choix d'aller jusqu'au bout de la démarche."

Et de citer dans la liste des sites d'atterrissage possibles la technopôle Agen Garonne "ou d'autres zones d'activités [...] Mais nous resterons dans le département [...] Il faudra pour le pôle de production des biomatériaux par exemple une unité dédiée." 2023 pourrait être une autre année de développement pour Innovi, dont le développement est constant depuis dix ans.

Innovi "est un modèle économique particulier" pour reprendre les mots de sa PDG. Particulier dans sa forme, et dans son monde de fonctionnement pour ce qui relève par exemple des ressources humaines. À Layrac, dans le cadre de l'extension, outre le volet production, il est prévu deux pôles, familial et "sociétal", partant du principe qu'un salarié est aussi un père, ou une mère de famille et que la paroi est fine entre vie professionnelle et vie privée.

() Raisonement ou approche scientifique par lesquels on restreint dès le départ le nombre des hypothèses pouvant expliquer un phénomène donné.*

S. Bersauter